



Monter un projet participatif

Un programme de recherche peut faire appel à la société civile pour contribuer à collecter, selon un protocole strict, un grand nombre de données, qui seront ensuite traitées et analysées par des chercheurs professionnels.

Donner leur place aux citoyens dans la production des savoirs et de l'innovation, aux côtés des chercheurs : c'est l'objectif de la recherche participative. « Les sciences et recherches participatives sont des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, aux côtés des chercheurs, des acteurs de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée » : telle est la définition retenue dans la [Charte des sciences et recherches participatives en France](#).

Cette modalité de recherche peut concerner tous les domaines scientifiques et tous les sujets, sous des formes extrêmement variées. Elle favorise une science à l'écoute des enjeux sociétaux.

Les sciences participatives sont précieuses pour les chercheurs, mais sont aussi sources de renouvellement des pratiques, des méthodes ou encore des problématiques sur lesquelles ils travaillent.

Un des éléments de la réussite d'un projet en recherche participative est l'identification des acteurs avec lesquels on va travailler. L'enjeu est également de rapprocher des mondes sociaux perméables et distincts, de créer une culture commune, un partenariat et de le faire vivre tout au long du projet. Il sera important de trouver un facilitateur (intermédiaire) connaissant bien les deux mondes et capable de faire la médiation du travail en commun dans sa temporalité, dans ses modalités et dans ses différentes formes de langage.

Chercheurs et membres de la société civile peuvent s'associer pour co-construire un projet et mener à bien chacune de ces phases :

- la définition des questions à résoudre et des objectifs à atteindre,
- celles des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir,
- la production et/ou la collecte de données,
- leur analyse,
- l'interprétation des résultats,
- la valorisation de ces derniers, notamment via leur diffusion (y compris des publications scientifiques), leur application ou leur développement.

Dans certains projets, l'implication du tiers secteur de la recherche ne concernera que certaines de ces étapes. Dans d'autres, la société civile sera partie prenante de la totalité du processus.

La [mission de « Service universitaire à la collectivité » \(Univer.Cité\)](#) a pour ambition de faciliter et d'opérer ce lien entre monde académique, les membres de la société civile et le tiers-secteur de la recherche. Elle vise à rendre accessibles les ressources et les compétences universitaires aux acteurs de la société (associations, collectivités territoriales, TPE/PME) afin de construire avec eux des projets communs de recherche et de formation, en prise avec les besoins et problématiques du terrain.

Contact

Mission Univer.Cité

univer-cite@univ-rennes2.fr

Aller plus loin

- [Charte des sciences et recherches participatives en France](#)
- [Projet TISSAGE](#)